



# Planification annuelle 2015-2016 au préscolaire

À l'intention des parents



Chers parents,

C'est avec plaisir que nous accueillons votre enfant à l'école Notre-Dame-de-la-Garde. Tel que prescrit dans le régime pédagogique, nous vous transmettons certaines informations qui vous permettront d'accompagner votre enfant tout au long de l'année scolaire. Dans chacune des disciplines, votre enfant acquiert des connaissances. Lorsqu'il arrive à mobiliser ses nouvelles connaissances, il développe ses compétences. Autrement dit, lorsque l'élève arrive à utiliser ce qu'il a appris dans des contextes variés, il devient compétent.

Savoir par cœur, c'est bien, mais savoir agir, c'est mieux!

Le *Programme de formation de l'école québécoise*, la *Progression des apprentissages* et les *Cadres d'évaluation des apprentissages* sont les documents utilisés pour baliser les principaux objets d'apprentissage et d'évaluation<sup>1</sup>.

Dans les pages qui vont suivre, vous trouverez :

- des renseignements sur les programmes d'études pour chacune des disciplines inscrites à son horaire;
- la nature et la période au cours de laquelle les principales évaluations sont prévues;
- la liste du matériel requis pour l'enseignement de ces programmes;
- des informations diverses pour chacune des disciplines.

Par ailleurs, voici quelques informations concernant les communications officielles que vous recevrez durant l'année :

Communications officielles de l'année	
<b>1<sup>re</sup> communication écrite</b>	Vous recevrez une première communication le jeudi 15 octobre 2015. Cette communication contiendra des renseignements qui visent à indiquer de quelle manière votre enfant amorce son année scolaire sur le plan de ses apprentissages et sur le plan de son comportement.
<b>Premier bulletin</b>	Le bulletin vous sera remis au cours de la semaine du 16 novembre 2015. Ce bulletin couvrira la période du 27 août au 13 novembre et comptera pour 20 % du résultat final de l'année. La rencontre de parents pour le premier bulletin aura lieu le jeudi 3 décembre 2015.
<b>Deuxième bulletin</b>	Le deuxième bulletin vous sera acheminé à la maison par votre enfant dans la semaine du 7 mars 2016. Ce bulletin couvrira la période du 16 novembre au 25 février et comptera pour 20 % du résultat final de l'année. La rencontre de parents pour le deuxième bulletin aura lieu le jeudi 17 mars 2016. Les rencontres ne seront pas pour tous les parents.
<b>Troisième bulletin</b>	Le troisième bulletin vous sera acheminé par votre enfant lors de la dernière journée d'école, soit le 22 juin 2016. Il couvrira la période s'échelonnant du 26 février au 22 juin 2016 et comptera pour 60 % du résultat final de l'année.

N'hésitez pas à communiquer avec les enseignants de votre enfant ou avec nous pour de plus amples informations.

La réussite de votre enfant est au cœur de nos préoccupations!

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire.

Isabelle Bériault  
Directrice

Natalie Gilbert  
Directrice adjointe

Enseignantes : Emmanuelle Dion (010)  
Danielle Campeau (020)  
Louise Beaulac (030)  
Sylvie Jasmin (040)

<sup>1</sup> <http://www.mels.gouv.qc.ca/>

## Évaluation au préscolaire Guide pour les parents

### *Suivre le développement de son enfant grâce à l'évaluation*

Pour vous permettre de suivre adéquatement le cheminement de votre enfant et lui apporter le soutien dont il a besoin, l'école utilise différents moyens pour évaluer la progression de ses apprentissages et vous informer.

L'évaluation fait partie de l'apprentissage et de l'intervention pédagogique. À l'éducation préscolaire, l'évaluation se fait habituellement au cours des activités régulières de la classe. L'observation est le moyen privilégié d'évaluation et porte sur les attitudes, les comportements, les démarches, les stratégies et les réalisations de votre enfant. Il apprend aussi à participer à sa propre évaluation pour en arriver à reconnaître ses forces, ses défis et ses progrès.






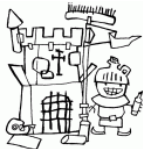
Pour vous informer du développement des compétences de votre enfant, l'école vous fait parvenir périodiquement différentes formes de communication, dont une première communication écrite et trois bulletins, ou tout autre forme de communication comme par exemple, son portfolio qui souligne ses forces, les défis et les progrès.

Il importe de souligner que l'évaluation ne sert pas uniquement à situer votre enfant par rapport aux attentes du programme; elle s'avère surtout un moyen très important de l'aider à mieux se développer.



Extrait de : *Exemple d'un document qui peut accompagner le bulletin/Service national du RÉCIT*

## Le libellé des compétences au bulletin et le programme d'éducation préscolaire

Illustration de la compétence <sup>2</sup>	Libellé au bulletin	Lien avec le développement de l'enfant	Explications en lien avec le programme d'éducation préscolaire
	Se développer sur le plan sensoriel et moteur	Développement psychomoteur	<p><b>Agir avec efficacité dans différents contextes sur le plan sensoriel et moteur</b></p> <p><i>Votre enfant, par la pratique quotidienne d'activités physiques, bouge, explore l'espace qui l'entoure et manipule des objets, outils et matériaux avec précision. Il est capable d'adapter ses mouvements selon l'environnement et se sensibilise à l'importance de prendre soin de son corps et d'agir en toute sécurité.</i></p>
	Développer sa personnalité	Développement affectif	<p><b>Affirmer sa personnalité</b></p> <p><i>Votre enfant exprime ses goûts, ses besoins, ses intérêts, ses sentiments et ses émotions. Il fait des choix en fonction de lui-même, prend des initiatives et assume des responsabilités. Il est capable de reconnaître ses forces et commence à prendre conscience de ses limites.</i></p>
	Entrer en relation avec les autres	Développement social	<p><b>Interagir de façon harmonieuse avec les autres</b></p> <p><i>Votre enfant progressivement concilie ses intérêts et ses besoins à ceux d'autrui. Il apprend à régler des conflits dans un esprit de respect mutuel et de justice. Il partage ses jeux et ses idées. Il respecte les règles de vie établies par le groupe.</i></p>
	Communiquer oralement	Développement langagier	<p><b>Communiquer en utilisant les ressources de la langue</b></p> <p><i>Votre enfant démontre de l'intérêt pour la communication. Il comprend ce qu'on lui dit et il est capable de produire un message comme par exemple, de raconter une histoire, d'utiliser les bons mots et les bonnes expressions.</i></p>
	Se familiariser avec son environnement	Développement cognitif	<p><b>Construire sa compréhension du monde</b></p> <p><i>Votre enfant observe, explore, pose des questions, fait des associations en lien avec les arts, l'histoire, la géographie, la mathématique, la science et la technologie. Il exprime ce qu'il connaît et est capable de décrire sa démarche et ses stratégies utilisées lorsqu'il fait une réalisation.</i></p>
	Mener à terme des projets et des activités	Développement méthodologique	<p><b>Mener à terme une activité ou un projet</b></p> <p><i>Votre enfant s'engage, imagine, concrétise et fait preuve de persévérance dans la réalisation d'un projet ou d'une activité. Il manifeste sa satisfaction et est capable d'expliquer sa réalisation.</i></p>

<sup>2</sup> Les images et le tableau proviennent du Service national du RÉCIT à l'éducation préscolaire (<http://recitpresco.qc.ca>).

Nous vous rappelons les communications officielles que vous recevrez durant l'année scolaire.

## Communications officielles de l'année

Première communication écrite	Vous recevrez une première communication sur l'adaptation à la maternelle le 14 octobre 2015.
Premier bulletin	Le premier bulletin vous sera remis au cours de la semaine du 16 novembre 2015.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin vous sera remis dans la semaine du 7 mars 2016.
Troisième bulletin	Le dernier bulletin de l'année vous sera remis lors de la dernière journée de classe.

À l'éducation préscolaire, conformément au régime pédagogique, les résultats sont transmis à l'intérieur des bulletins sous forme de cotes indiquant l'état du développement des compétences. Il fait état du **cheminement** de votre enfant pour les bulletins 1 et 2.

### Légende

Cote	Étapes 1 et 2	Étape 3
A	L'élève se développe très bien.	L'élève dépasse les attentes du programme.
B	L'élève se développe adéquatement.	L'élève répond aux attentes du programme.
C	L'élève se développe avec certaines difficultés.	L'élève répond partiellement aux attentes du programme.
D	L'élève éprouve des difficultés importantes.	L'élève ne répond pas aux attentes du programme.



Au bulletin 3, le bulletin fait état du **niveau atteint au regard des attentes de fin de cycle**.

*Ensemble, poursuivons ce but commun qu'est l'épanouissement de votre enfant.*

